

Vaulruz.ch

N° 38
Décembre 2013

Journal d'informations de la commune de Vaulruz

Administration communale	Rue du Château 31	1627 Vaulruz www.vaulruz.ch
Secrétariat communal	☎ 026 912 91 25	commune@vaulruz.ch
Caisse communale	☎ 026 913 93 44	caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

- ✓ Naissances;
- ✓ Convocation à l'assemblée communale du 11 décembre 2013 ;
- ✓ Budget 2014 ;
- ✓ Message du Conseil communal ;
- ✓ Activités du Conseil communal ;
- ✓ Résumé de l'assemblée communale extraordinaire du 24 septembre 2013 ;
- ✓ Vente des sapins de Noël animée par les écoles ;
- ✓ Ski de fond redynamisé dans le Gibloux ;
- ✓ Message du Triage forestier de la Sionge ;
- ✓ Entretien des haies vives ;
- ✓ Calendrier de l'Inter-Société 2013-2014 ;
- ✓ Covoiturage ;
- ✓ Message du Chœur-mixte L'Harmonie ;
- ✓ Vœux du Conseil communal.

Naissances



- ✓ Céleste Moret, née le 28 août 2013, fille de Wenna et Denis;
- ✓ Noélie Buchs, née le 12 septembre 2013, fille de Aline et André ;
- ✓ Fabien Geinoz, né le 20 septembre 2013, fils de Maryline et Marc ;
- ✓ Quentin Monnard, né le 5 octobre 2013, fils de Virginie et Frédéric ;
- ✓ Lina Droux, née le 3 novembre 2013, fille de Fabienne et Yves.



Commune de Vaulruz

Vaulruz, le 18 novembre 2013

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

mercredi 11 décembre 2013, à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vaulruz.

Le tractanda est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 24 septembre 2013.

Ce procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition des citoyens au Secrétariat communal ou sur le site www.vaulruz.ch.

2. Budget 2014

2.a) Budget de fonctionnement ; rapport de la Commission financière,

2.b) Budget des investissements

1. Dépassement du crédit d'investissement pour le trottoir de Pré-Chenaux et financement;
2. Pavillons scolaires provisoires et financement ;
3. Construction d'une nouvelle école : procédure d'appel d'offres « concours » et financement ;
4. Travaux de stabilisation et de réfection de la base du captage d'eau potable des Ciernes, et financement;
5. Achat d'une motopompe pour le CSPI Sâles-Vaulruz et financement ;
6. Assainissement de la fosse à lisier du Champ du Pâquier, et financement ;
7. Acquisition d'une saleuse/sableuse, et financement.

2.c) Rapport de la Commission financière sur les points 1 à 7 précités.

2.d) Vote final du budget de fonctionnement et des investissements 2014.

3. Présentation de la planification financière 2014 – 2018;

4. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 24 septembre 2013 et le budget communal 2014 peuvent être consultés auprès du Secrétariat communal durant les heures d'ouverture dix jours avant l'assemblée, ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal

BUDGET 2014

A Budget de fonctionnement

0 Administration	Fr. 366'080.65	Fr. 105'393.63
1 Ordre public	Fr. 165'975.11	Fr. 115'875.00
2 Enseignement et formation	Fr. 1'075'994.20	Fr. 12'343.00
3 Culte, culture et loisirs	Fr. 119'805.05	Fr. 19'990.00
4 Santé	Fr. 345'899.50	Fr. 6'000.00
5 Affaires sociales	Fr. 414'243.70	Fr. 0.00
6 Transports et communications	Fr. 284'887.00	Fr. 58'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	Fr. 532'635.00	Fr. 418'328.75
8 Economie	Fr. 21'175.00	Fr. 19'650.00
9 Finances et impôts	Fr. 320'506.75	Fr. 2'847'099.60
Totaux	Fr. 3'647'201.96	Fr. 3'602'679.98
Résultat compte de fonctionnement : excédent de charges		Fr. 44'521.98
	Fr. 3'647'201.96	Fr. 3'647'201.96

B Budget des investissements

1 Achat d'une motopompe pour le CSPi Sâles-Vaulruz	Fr. 46'500.00	
1 Subvention ECAB c/motopompe		Fr. 15'430.00
2 Crédit d'étude pour la construction d'une école (report)	Fr. 130'000.00	
2 Construction d'une école, concours d'architecture	Fr. 270'000.00	
2 Pavillons scolaires provisoire	Fr. 96'240.00	
2 Subvention cantonale c/pavillons scolaires provisoires		Fr. 6'350.40
6 Achat d'une sableuse/saleuse	Fr. 29'000.00	
6 Création d'un passage sous voie à St-Prothais (report)	Fr. 51'000.00	
6 Assainissement du réseau routier AF(report)	Fr. 400'000.00	
6 Participations propriétaires privés routes AF (report)		Fr. 57'000.00
6 Subventions cantonales/fédérales (report)		Fr. 300'000.00
6 Subvention communale aux propriétaires privés routes AF (report)	Fr. 16'200.00	
6 Terminaison réseau routier z.a. Champ-Paccot (report)	Fr. 460'000.00	
6 Assainissement route Gare-du-Sud (report)	Fr. 200'000.00	
6 Construction rond-point carrefour Croix-Verte (report)	Fr. 200'000.00	
6 Participation du canton à la construction du rond-point (report)		Fr. 360'000.00
7 Réfection captage d'eau les Ciernes	Fr. 30'000.00	
7 Modification conduite eau potable zone artisanale (report)	Fr. 150'000.00	
7 Taxes de raccordement réseau d'eau		Fr. 3'000.00
7 Taxes de raccordement épuration/évacuation des eaux		Fr. 10'000.00
7 PGEE communal (report)	Fr. 28'000.00	
9 Assainissement fosse à lisier Champ-du-Pâquier	Fr. 65'000.00	
Totaux	Fr. 2'171'940.00	Fr. 751'780.40
Résultat compte d'investissement : excédent de charges		Fr. 1'420'159.60
	Fr. 2'171'940.00	Fr. 2'171'940.00

Message du Conseil communal
Commentaires du tractanda de l'assemblée communale
du 11 décembre 2013

Budget de fonctionnement 2014

Pour l'année à venir, nous avons deux éléments nouveaux dans l'élaboration du budget de notre Commune, à savoir la réorganisation du service des curatelles qui induit une augmentation assez importante de ce poste et la régionalisation des sports, qui est une nouvelle charge. Concernant les charges liées, elles sont stables par rapport à l'année dernière.

Tenant compte de ces éléments, le Conseil Communal s'est fixé comme objectif de présenter un budget le plus équilibré possible, tout en prévoyant les travaux et achats nécessaires au maintien du patrimoine de notre Commune.

Nous présentons ainsi un budget d'exploitation pour l'année 2014 présentant un excédent de charges de Fr. 44'521,98 soit 1,29 % des recettes hors imputations internes.

Budget des investissements 2014

1. Dépassement du crédit d'investissement pour le trottoir de Pré-Chenaux et financement;

Le dépassement de Fr. 15'824,70 sur un investissement de Fr. 190'000,-- est dû notamment aux travaux de géomètre plus conséquents que prévu. En effet ce poste avait été calculé au prorata des emprises de la route cantonale. Au vu des nombreuses parcelles concernées et des petites surfaces traitées, un temps important a été consacré pour ces différents échanges de terrain. Selon la législation en vigueur, c'est le maître d'état qui doit prendre en charge ces frais, en l'occurrence la Commune.

2. Pavillons scolaires provisoires et financement ;

Mis en place dans l'urgence durant l'été 2012 afin de garantir la scolarisation des enfants de la Commune, 4 éléments de « Portakabin » ont été loués et installés non loin du bâtiment de l'administration communale.

Bien que l'Etat de Fribourg octroie une subvention annuelle de Fr. 6'350,40, les frais inhérents à la location de ces pavillons scolaires s'élèvent encore à Fr 96'240,--, y compris les frais de chauffage, pour l'année scolaire 2014-2015..

Le Conseil communal propose de financer cette somme au moyen des liquidités courantes.

3. Construction d'une nouvelle école : procédure d'appel d'offres « concours » et financement ;

Le Conseil communal soumet aux citoyen-ne-s de notre commune la demande d'octroi de Fr. 270'000,-- afin de financer la deuxième partie des démarches relatives à la construction de la nouvelle école.

Cette somme doit permettre de couvrir les frais correspondant aux appels d'offres « concours » et ceux des mandataires. Elle sera financée par nos liquidités courantes.

4. Travaux de stabilisation et de réfection de la base du captage d'eau potable des Ciernes, et financement;

Suite à une forte érosion au pied du captage d'eau potable des Ciernes, la réalisation d'un caisson en bois est nécessaire, avec remplacement d'une conduite. Ces travaux seront assumés par le Triage forestier de la Sionge et le service de la voirie, pour un montant total devisé à Fr. 30'000,--.
Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

5. Achat d'une motopompe pour le CSPI Sâles-Vaulruz et financement ;

Il s'agit du remplacement de deux anciennes motopompes militaires datant de 1958 par une motopompe ULTRA POWER nouvelle génération, automatisée.

Le coût de cet investissement est de Fr. 46'500,-- financé comme suit :

- ✓ subside octroyé par l'ECAB de Fr. 15'430.-- ;
- ✓ le solde de Fr. 31 070,-- prélevé sur les réserves du CSPI Sâles-Vaulruz au prorata des deux communes, soit :
 - Commune de Vaulruz Fr. 12'740,-- ;
 - Commune de Sâles Fr. 18'330,--.

Ce sont les réserves accumulées durant ces 3 derniers exercices qui permettront de financer cet investissement dans sa totalité.

Le Conseil communal recommande d'accepter cet investissement et son financement.

6. Assainissement de la fosse à lisier du Champ du Pâquier, et financement ;

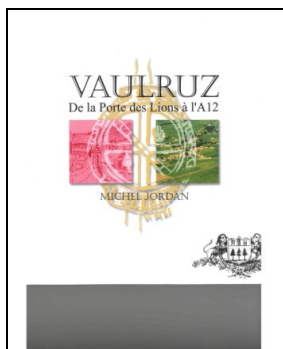
La ferme du Champ-du-Pâquier dispose d'une fosse à lisier en sous-sol, située sous l'avant-toit devant la ferme. Cette fosse nécessite une réfection, car d'une part son étanchéité n'est plus garantie, et d'autre part la dalle montre des signes évidents de dégradation. Le Conseil communal demande un crédit de Fr. 65'000.- pour la réfection de cette fosse, afin de garantir la sécurité des exploitants et le respect des normes environnementales.

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

7. Acquisition d'une saleuse/sableuse, et financement.

La saleuse/sableuse actuelle est en mauvais état, elle date des années 1980, et elle n'est plus réparable.

Le Conseil communal propose l'acquisition d'une nouvelle machine d'un coût de Fr. 29'000,--, financé par les liquidités courantes.



Une idée cadeau pour Noël : le livre qui retrace l'histoire de la Commune de Vaulruz disponible auprès de l'administration communale au prix de Fr. 35,--.

Activités du Conseil communal

Vaulruz célèbre une centenaire !



Ce 15 octobre 2013 Madame Adèle Chollet est entrée dans sa 100^e année, elle a été fêtée au Foyer St-Vincent à Vuadens où le Conseil communal s'est rendu in corpore pour lui adresser ses meilleurs vœux.

Madame Adèle Chollet a reçu les autorités cantonales et communales accompagnée de ses 8 enfants, et c'est avec émotion que son parcours de vie a été rappelé à cette occasion.

Madame Chollet voit le jour le 15 octobre 1914, elle est la troisième enfant de la famille de Joseph et Marie Gobet, qui comptera sept garçons et trois filles. Le 22 novembre 1935, elle unit sa destinée à Auguste Chollet, de cette union naissent huit enfants, quatre filles et quatre garçons. Pendant des années, elle se lève à l'aube et traverse le village pour assurer le chauffage de l'église et des salles de classe du château et de l'école des garçons, c'est elle également qui sonne l'angélus, et s'improvise carillonneuse lorsque cela est nécessaire !

En 1961 son mari décède, c'est ensuite seule qu'elle élèvera sa famille. Depuis 1967 elle est engagée auprès de l'usine Guigoz à Vuadens puis à la fabrique de chocolat Cailler de Broc.

Dès 1976, Madame Chollet profite d'une retraite bien méritée, elle reste très active et fait profiter ses proches de ses nombreux talents de couturière. Les sociétés locales peuvent aussi compter sur son soutien, elle chante notamment au Chœur-mixte de Vulruz durant de nombreuses années.

Aujourd'hui Madame Chollet coule des jours paisibles au foyer St-Vincent à Vuadens, où elle reçoit avec bonheur les visites de ses 8 enfants, 21 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants.

Le Conseil communal formule ses vœux les meilleurs de santé et bonheur pour Madame Chollet.

Ces vœux ont été exprimés lors du discours de M. Patrice Jordan, syndic, dont voici un extrait :

Chère Madame Chollet, Chère Adèle,

C'est avec un immense plaisir mais aussi avec émotion qu'au nom du Conseil communal présent ainsi que de la population de Vulruz, j'ai l'honneur de vous adresser tous nos vœux à l'occasion de votre anniversaire qui marque votre entrée dans le club des centenaires.

Il est des événements qui marquent la vie d'un syndic, et cet anniversaire en est bien un pour notre Commune, mes collègues et moi-même puisque vous êtes une des rares citoyennes dans l'histoire de notre Commune à atteindre cet âge mythique.

Personnellement je me réjouis aussi de cet événement, puisque étant propre cousine avec mon papa, vous me donnez un secret espoir d'avoir éventuellement une longue vie !

Chère Madame Adèle, vous avez pour contemporains célèbres :

- Edmond Kaiser, fondateur de Terre des Hommes ;
- Le légendaire commentateur Léon Zitron ;
- Le comédien Louis de Funès.

De votre mariage avec Auguste Chollet vous avez eu la joie d'être maman de 4 filles et 4 garçons. Vous avez connu la période difficile des années de guerre où votre mari fut appelé sous les drapeaux et ainsi devoir en plus de l'éducation de vos enfants, assumer de pénibles travaux.

Les sociétés villageoises ont également pu compter sur votre dévouement, vous avez été l'une des premières dames à pratiquer le tir avec les Carabiniers de Vulruz, société chère à vos fils qui y sont des membres assidus et chevronnés. Vous avez également chanté de nombreuses années au sein du Chœur-mixte L'Harmonie.

Toutes ces tâches, chère Adèle, vous les avez accomplies avec cœur, passion et savoir-faire, s'il est une chose qu'il me plaît de relever c'est aussi qu'à chaque rencontre je vous vois avec un beau sourire et des paroles pleines d'humour.

Dans la vie rire et sourire sont choses importantes, et vous me permettrez de vous dédier ce poème de Raoul Follereau que j'aime beaucoup et qui est de circonstance :

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup ;
Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne ;
Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel ;
Personne n'est assez riche pour s'en passer ;
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter ;
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires ;
Il est le signe de l'amitié ;*

*Un sourire donne du repos à l'être fatigué ;
Donne du courage au plus découragé ;
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler ;
Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne ;
Et si toutefois, vous rencontrez quelqu'un qui ne sait plus sourire,
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre ;
Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.*

C'est avec plaisir que la Commune de Vaulruz offre l'apéritif qui est servi aujourd'hui et souhaite une très belle fête à Madame Chollet et sa famille, sans oublier la grande famille du Foyer St-Vincent, Madame la Directrice et tout le personnel.

Patrice Jordan, syndic

Votations/élections communales, cantonales et fédérales

✓ modification du bureau de vote de la Commune



En raison du nouveau mode de dépouillement et de la transmission des résultats par informatique auprès des instances cantonales,

- ✓ le bureau de vote de la Commune sera dorénavant organisé à la halle de gymnastique, dans le hall du rez-de-chaussée.**

Le Conseil communal vous remercie dès lors de prendre note que le local de vote au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville ne sera plus utilisé.

Vote anticipé

Par ailleurs, nous nous permettons de rappeler quelques règles à respecter pour éviter la nullité du bulletin de vote lors de l'exercice du droit de vote anticipé, par correspondance ou par dépôt :

- a) l'enveloppe-réponse doit être signée personnellement par l'électeur(trice) ;
- b) l'enveloppe-réponse fermée, contenant la ou les enveloppe(s) de vote doit être postée de manière à ce que l'enveloppe soit distribuée au plus tard le samedi matin ou déposée auprès du Secrétariat communal **jusqu'au dimanche de la votation à 09.00 heures.**

Organisation des assemblées communales

Dans le même ordre d'idée, le Conseil communal a décidé d'organiser dorénavant les assemblées communales à la halle de gymnastique. Merci d'en prendre bonne note.

Justice de Paix, création du Service des curatelles Sionge et Rive Gauche

Pour donner suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la Protection de l'enfant et de l'adulte (LPEA), la Justice de Paix de l'arrondissement de la Gruyère a supervisé la mise en place de services professionnels de curatelles par regroupements de communes.

Ensuite, les communes liées à un regroupement ont travaillé de concert pour créer leur propre Service de curatelle, et examiner les questions pratiques de locaux, de personnel, etc. C'est le mécanisme de l'entente intercommunale (art. 108 LCo) qui est appliqué, à savoir la conclusion d'une convention par les communes concernées.

En l'occurrence les communes d'Echarlens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sâles, Sorens, Vulruz et Vuadens se sont regroupées pour constituer le Service des curatelles de la Sionge et Rive Gauche. Ce Service sera basé à Vulruz, il occupera les bureaux laissés vacants par la Poste. Deux curatrices à plein temps ont été engagées, ainsi qu'une secrétaire-comptable à plein temps, et une secrétaire-comptable à temps partiel. Les deux curatrices engagées seront assermentées le 27 novembre 2013 devant la Justice de Paix.

En principe les dossiers des curatelles suivies à ce jour par les curateurs privés seront repris par ce nouveau Service des curatelles Sionge et Rive Gauche dès le 1^{er} janvier prochain, et durant le premier trimestre 2014. Une entrevue réunissant le curateur entrant, le curateur sortant et la personne concernée aura lieu dans le courant de ce printemps.

Ces personnes nommées au sein du Service des curatelles Sionge et Rive Gauche assureront en plus de leur mandat, l'accueil au guichet pour la nouvelle agence postale, dès ce 3 janvier 2014.

Mutation du bureau de poste de la Commune de Vulruz en agence postale

La Poste a informé les habitants de Vulruz en octobre écoulé de la fermeture du bureau de poste de Vulruz avec effet au 27 décembre 2013.

Le bureau de poste sera remplacé dans les mêmes locaux par une agence postale, c'est-à-dire un bureau de poste auprès d'un partenaire, avec les prestations suivantes :

- Dépôt et retrait de lettres et de colis ;
- Achat de timbres-poste ;
- Paiements sans espèces avec la PostFinance Card ou une carte Maestro ;
- Retrait d'espèces avec la PostFinance Card.

Le Conseil communal regrette la décision de la Poste de fermer ce bureau de Vulruz. Il estime cependant avoir pu limiter l'impact négatif de cette fermeture en maintenant en place une agence postale.

Commission de bâtisse pour la nouvelle école

Suite à la décision de l'assemblée communale du 24 septembre dernier, la Commission de bâtisse pour la construction de la nouvelle école s'est réunie à deux reprises cet automne pour organiser le concours d'architecture « à un degré en procédure ouverte » pour cette construction.

L'organisation de ce concours sera publiée le 6 décembre, le rendu des plans (cartable, CD etc) a été fixé au 4 avril 2014, le rendu des maquettes au 14 avril 2014.

Pour juger ce concours, un jury non professionnel doit être nommé, ainsi qu'un jury professionnel qui sera constitué par le bureau d'architectes Deillon & Delley, d'entente avec la Commission de bâtisse.

La constitution du jury non professionnel de ce concours a d'ores et déjà été définie comme suit :

Le président	M. Patrice Jordan, syndic et président de la Commission de bâtisse ;
Le vice-président	M. Jean-Pierre Valiante, conseiller communal, vice-président de la Commission de bâtisse ;
Membres	M. Raoul Ruffieux, représentant de la Commission scolaire ; M. Thierry Dafflon, représentant de la Commission d'aménagement ;
Spécialistes-conseil	Mme Annick L'Homme, représentante du Corps enseignant ; M. Thomas Osinga, Vaulruz ; M. Charles Ducrot, adjoint du chef de service, Service des bâtiments SBat, DAEC ;
Suppléant	M. Gérald Deschenaux, conseiller communal.

Les projets seront examinés selon les critères d'appréciation suivants :

- Concept général et qualité architecturales ;
- Traitement architectural en adéquation au thème ;
- Fonctionnalité et spatialité du projet ;
- Qualité structurelle du système constructif et statique ;
- Économie générale du projet ;
- Qualité des places et des aménagements extérieurs ;
- Mesures de sécurité aux abords du site ;
- Intégration de la faisabilité d'une extension.

L'ensemble des projets admis au jugement fera l'objet d'une exposition publique durant 10 jours. Les noms des auteurs de tous les projets seront portés à la connaissance du public. Le lieu, les dates et heures de cette exposition seront communiqués ce printemps.

Entretien du cimetière

Le Conseil communal a décidé l'engagement de Madame Fabienne Beney pour assurer l'entretien du cimetière, dès septembre dernier.

Madame Beney est fleuriste de profession, notre Commune profite déjà de ses talents dans le cadre de la décoration de la place de l'école et de la halle de gymnastique.

Madame Beney est aussi engagée par la Paroisse de Vaulruz pour fleurir l'église.

Le Conseil communal la remercie pour son travail.

Résumé de l'assemblée communale du 24 septembre 2013

143 citoyennes et citoyens ayant le droit de vote ont participé à l'assemblée communale du 24 septembre dernier, qui était convoquée avec le tractanda suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 22 mai 2013 ;
2. Construction d'une nouvelle école, choix du site ;
3. Divers.

Après avoir entendu les précisions de MM. Deillon, architecte, et Jean-Pierre Valiante, conseiller communal responsable des écoles, et obtenu les réponses aux différentes questions posées, les citoyennes et citoyens présents ont décidé du choix du site de construction pour la nouvelle école selon le vote suivant :

- Bulletins rentrés	143
- Bulletin blanc	1
- Site Est de l'ancienne école	29 voix
- Site Ouest de Belle-Fontaine	113 voix.

A l'issue de ce vote M. Jordan syndic prend note du choix des citoyens qui ont retenu démocratiquement le site de Belle-Fontaine, et il remercie les personnes présentes pour la qualité des débats.

Dans les divers, M. Jordan syndic relate les différents travaux actuellement en cours sur le réseau routier communal, notamment sur la route de la Gare-du-Sud, travaux qui seront suivis par l'aménagement du giratoire de la Croix-Verte.



Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
Où ? Visites à domicile ou au Bâtiment des Sociétés à Bulle
Quand ? Du 27 janvier 2014 au 28 mars 2014
Frais ? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Ch. de la Redoute 9, 1752 Villars-sur-Glâne 1, Tél. 026 /347 12 40
Heures d'ouverture 8.30-11.30 / 13.30-16.30

Vente des sapins de Noël



La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la Commune le

vendredi 6 décembre 2013, de 17.00 à 19.00 heures

devant le local du feu (bâtiment édilitaire).

Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à Fr. 15,00 à titre gracieux (prix d'achat Fr. 21,50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.

A cette occasion, les enfants des écoles de Vaulruz auront le plaisir de vendre des pâtisseries au profit du camp de ski des écoles 2014.

Quant aux membres du Corps enseignant et de la Commission scolaire, c'est avec l'organisation d'un bar à thé et vin chaud qu'ils se proposent d'animer la vente des sapins de Noël et d'alimenter la caisse du camp de ski !

Merci d'avance de leur réserver un très bon accueil !!!



Le ski de fond redynamisé dans le Gibloux

Dès cet hiver, la nouvelle association Nordic Région Gibloux (NRGi) prend en main la gestion des pistes de ski de fond des sites des Monts de Riaz, de Marsens et de Sorens. L'acquisition d'une dameuse de nouvelle génération permettra un traçage simultané et unique dans les styles classique et libre (skating). La nouvelle entité s'engage à offrir des pistes de qualité et entretenues au quotidien avec le souci d'améliorer également le balisage et l'information.

Cet hiver, les tracés épouseront les contours des précédents circuits, avant d'évoluer au cours des prochaines années, histoire d'apprécier la beauté des paysages de l'ensemble du site Monts de Riaz - Gibloux. Dès l'arrivée des premiers flocons, les pistes seront ouvertes aux adeptes du ski nordique et entretenues quotidiennement. Trois points de départ sont prévus: Monts de Riaz (Chalet Neuf), Romanens (Sudains) et Marsens (Petits-Prarys).

Aux Petits Prarys, le fun-parc d'initiation pour les jeunes renouvellera ses activités, prodiguant ses précieux conseils du 1^{er} janvier au 28 février, via la passion communicatrice de la fondeuse Erica Savary accompagnée de Fabienne Morard. Des initiations pour jeunes et aînés seront dispensées et, parallèlement, chacun aura la possibilité de louer du matériel adéquat et de toutes les tailles. La buvette du Cœur des Monts, à ces mêmes Petits Prarys, servira également des ravitaillements bienvenus. Quant à la buvette du Chalet Neuf, aux Monts de Riaz, elle accueille de nouveaux tenanciers dynamiques.

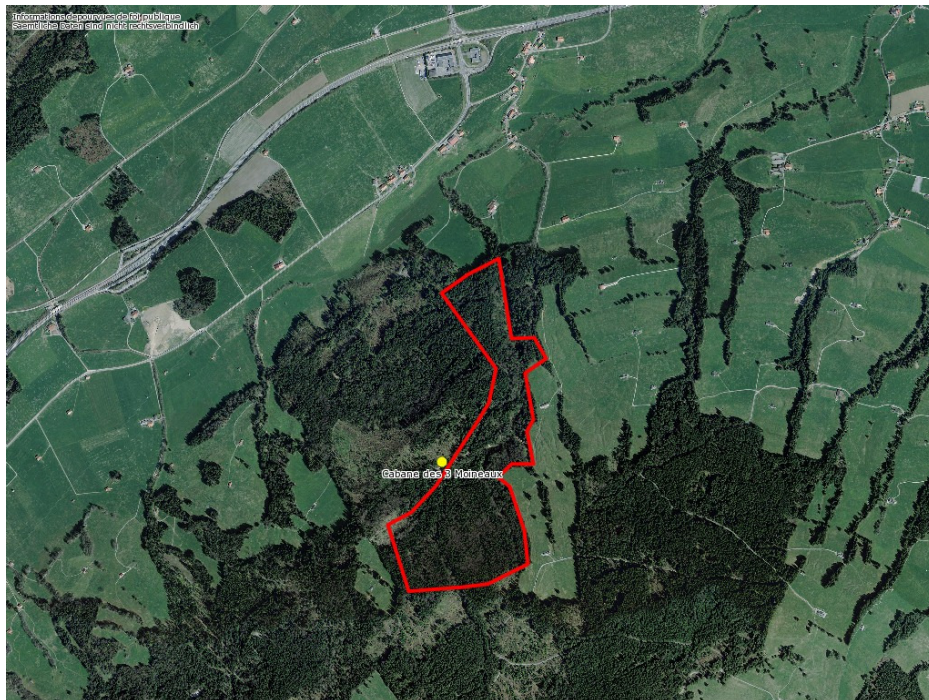
Qualité des pistes, sens inné du bon accueil, l'Association Nordic Région Gibloux met dès à présent tout en œuvre pour dynamiser ce merveilleux sport qu'est le ski de fond. A vos lattes étroites!

L'état des pistes sera communiqué chaque jour sur le site www.skidefond.ch



Travaux d'entretien des berges du ruisseau du Pra Lassey, Vaulruz

Périmètre du projet 2014 / 2017



Chères utilisatrices, chers utilisateurs de la forêt,

Votre promenade quotidienne ou hebdomadaire sur votre sentier habituel sera quelque peu perturbée par les coupes de bois que nous allons entreprendre.

Le secteur des berges du ruisseau fera l'objet d'une intense activité sylvicole au cours des quatre prochaines années (2014-2017). Nous allons y prélever un peu plus de 7'500 m³ de bois.

Le présent massif forestier remplit une fonction de protection prépondérante face aux processus liés au cours d'eau, tels que les laves torrentielles et les glissements de terrains.

Afin de pérenniser cette fonction, nous allons étager, rajeunir et éclaircir les denses futaies qui peuplent les berges du ruisseau. Il est nécessaire de retirer les gros bois qui, en s'écroulant, provoquent des zones d'arrachements et peuvent ainsi déstabiliser les berges du ruisseau. A long terme, la vieille futaie fera progressivement place à une jeune forêt.

Nous faisons appel à votre compréhension et vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour rendre votre sentier à nouveau praticable dès la fin des travaux au début de chaque printemps.

Belle promenade à toutes et tous !

POUR LE TRIAGE FORESTIER DE LA SIONGE
Jacques Chollet
Garde forestier

Entretien des haies vives

Beaucoup de propriétaires ont recours à des haies vives pour protéger une certaine intimité, ou verdier les alentours de leur maison.

Ces haies demandent un certain entretien pour préserver des rapports de bon voisinage, au niveau horticole ou arboricole, mais également pour respecter la législation en vigueur, qui précise les points suivants :

Selon l'art. 94 de la loi sur les routes, lorsque la haie jouxte une route publique :

- Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au-moins 165 cm du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, **avant le 1er novembre**.
- Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.
- Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Dans les autres cas de haies limitrophes, l'art. 266 de la loi fribourgeoise d'application du Code civil suisse, dit ceci :

- A moins d'entente entre les propriétaires voisins, la haie vive n'est plantée qu'à 60 cm de la ligne séparative des fonds.
- Si elle doit servir de clôture entre deux pâturages, elle peut être plantée dans l'alignement des bornes.
- La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre ans, si la haie sépare deux pâturages.

Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui s'avancent sur son fonds.

Le Conseil communal se recommande pour que ces tailles soient effectuées, notamment concernant les haies qui se trouvent en limite de routes, pour des raisons évidentes de sécurité.



Calendrier de l'Inter-Société 2013-2014



Commune de Vaulruz

Dates	Manifestations	Organisation
29.11.2013	Nouveaux citoyens	Commune
06.12.2013	Bar de Noël	Commission scolaire et Corps enseignant
11.12.2013	Assemblée de commune	Commune
04.01.2014	Soirée des rois	Chœur-mixte
09.01.2014	Loto	Chœur-mixte
24.01.2014	Concert	Société de musique L'Alpée
25.01.2014	Concert	Société de musique L'Alpée
30.01.2014	Loto	Intersociété
06.02.2014	Loto	Cadets de l'Alpée
13.02.2014	Loto	Groupement des Aînés
15.02.2014	Sortie raquettes	Ski club « le Cergny »
20.02.2014	Loto	Société de musique L'Alpée
29.03.2014	Match aux cartes	Ski club « le Cergny »
06.09.2014	Course populaire « les 3 sapins »	Ski club « le Cergny »

Manifestations annoncées :

- ✓ 2, 3 et 4 mai 2014 Fête des Céciliennes, La Tour-de-Trême
- ✓ 15 au 18 mai 2014 Giron des musiques, Sâles

Le Conseil communal souhaite une très belle année 2014 aux sociétés locales, il les remercie de leur dynamisme et encourage les citoyennes et citoyens à les soutenir tout au long de l'année !

Merci à nos annonceurs

Coiffure Couleur Lilas

Céline Yerly
Dames Hommes Enfants
026 919 55 44
Grand-Rue 60
1627 Vaulruz



Grand-Rue 96C, Vaulruz

Horaires 6h30 - 18h00
Enfants âgés dès 3 mois

info@rosechoux.ch tél. 026 912 85 74
www.rosechoux.ch fax 026 912 85 75

Sara Reymond
Physiothérapeute diplômée ECVP

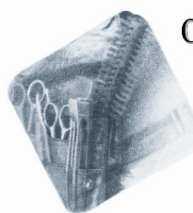
PHYSIOTHERAPIE EN CABINET OU A DOMICILE

Champ-du-Pâquier 3, 1627 Vaulruz 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50.-- ½ heure

Garage des Ponts Grandjean SA

1627 Vaulruz
Tél. 026 912 70 70
garage-des-ponts@bluewin.ch



COIFFURE FLORENCE

Dames Messieurs
Enfants

(sur rendez-vous)
026 / 9131763

Oberson Florence
La chapelle
1627 Vaulruz



Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

Mefide Pajaziti

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz - Tél./Fax 026/912 04 33



1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11

Prêt à porter *Masculin - Féminin*

PICCADILLY *mode*

1630 BULLE

Vendredi, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud
1, Avenue de la Gare
4, Place des Alpes
chantalgremaud@piccadillymode.ch

Tél. 026 912 00 13
Fax 026 913 74 94
www.piccadillymode.ch



Martial Seydoux
079 446 21 58
Adresse privée:
Rue des Moiettes 36
1627 Vaulruz

Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale de Bulle, Jacques Yerly
Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle
bulle@mobi.ch, www.mobibulle.ch

Les premiers signes annonciateurs des Fêtes pointent le bout de leur nez et pour agrémenter vos festivités, la boucherie « Chez Jo » vous propose :



- Fondues chinoise, bourguignonne, bressane, paysanne ;
- Foie gras ;
- Nos terrines et pâtés en croûte maison.

Sur commande :

- Dinde farcie ou entière.
- Filet mignon en croûte.
- Filet Wellington .

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et vous remercions de votre fidélité.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Le canton de Fribourg se mobilise pour économiser l'électricité et se met en mode OFF

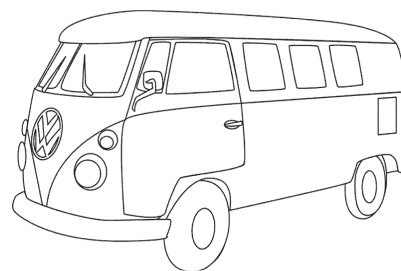
Ensemble, nous pouvons économiser plus de 20 millions de francs d'ici 2015, même en période de fêtes, c'est facile d'économiser l'électricité:

- ✓ Guirlandes lumineuses ? Choisissez des LED !
- ✓ Éclairage de fêtes ? Mettez une minuterie et limitez-le à la période des fêtes !
 - ✓ Cadeaux de Noël ? Évitez les gadgets électriques !
 - ✓ Vacances de fin d'année ? Mettez vos appareils sur OFF !

TOUT SAVOIR SUR LES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ : www.off-fr.ch

Allez à votre festival, concert, conférence, salon en covoiturage

Covoiturer, c'est utiliser une seule voiture pour faire un trajet à plusieurs



La place de covoiturage de Vaulruz, créée par l'Etat de Fribourg sur la base d'une intervention parlementaire de M. Patrice Jordan, député et syndic, a été mise en service dès l'automne 2012.

20 places de parc sont ainsi à disposition, dont une pour personne à mobilité réduite.

Le covoiturage donne la possibilité à un conducteur non professionnel et à des passagers d'effectuer ensemble un même trajet.

Cette pratique permet aux passagers d'économiser des dépenses de carburant, d'éviter des pertes de temps s'ils n'avaient pu disposer d'un moyen de transport et,

geste primordial, diminue les émissions de CO₂. Le conducteur fixe les conditions du trajet (date, heure de départ et heure de retour).

Les personnes intéressées peuvent annoncer leur trajet sur l'un des sites mentionnés ci-après. Le site leur permet de se mettre en contact les uns avec les autres et d'organiser ensemble leurs déplacements, qu'ils soient réguliers ou occasionnels. L'utilisation du système est gratuite.

L'aire de stationnement de Vaulruz est située à environ 300 mètres de la jonction autoroutière, dans le secteur " Les Ponts d'Amont ".

Les personnes intéressées peuvent annoncer ou rechercher leur trajet sur les sites suivants, elles y trouveront notamment toutes les informations utiles : calculateur des coûts, calculateur de CO₂, liste des parkings ou recherche d'un événement (Fribourg Gottéron, Salon Goûts & Terroirs, St-Nicolas, etc) :

<http://www.fribourg-covoiturage.ch/index.php/fr/>

ou

<http://www.frimobility.ch/>



intemps 2015

ous
s au travers
issés
de ...
ndes ...



La société de chant l'Harmonie a fêté ses 100 ans en 1999. Tout d'abord réunis en chœur d'hommes, les chanteurs ont accueilli les dames en 1964.

Ainsi le **chœur-mixte franchira le demi-siècle en 2014**. Comme la société participera à la Fête des Céciliennes qui aura lieu du 2 au 4 mai 2014 à La Tour-de-Trême, elle a décidé de mettre sur pied un événement particulier à **fin mars 2015** pour fêter cet anniversaire.

et
teurs
inoubliables



Quand et où ?

Les 20-21 et 27-28 mars 2015, à la halle de gymnastique de Vaulruz



L'idée

Retracer ces 50 ans d'histoire de l'Harmonie en traversant les genres musicaux : On peut déjà se réjouir de chanter les "tubes" qui ont marqué les âges de 1964 à 2014.

Notre directrice Marie planche déjà depuis quelques mois sur le choix des chansons, et, en collaboration avec Marie-Josée Jordan, sur l'écriture du fil rouge théâtral de la soirée.



Et les répéts ?

Elles ont lieu **le mardi soir** à Vaulruz. Vous ne souhaitez pas chanter la messe ? Ce n'est pas un problème : l'Harmonie est **prête à accueillir ceux qui ne veulent participer qu'au spectacle**. Les répétitions seront clairement séparées entre "activité paroissiale" et "préparation du spectacle". **Les répétitions "spectacle" débuteront en janvier 2014.**



Ça vous parle ?

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

Notre présidente **Antoinette** au 026 912 98 80

Notre directrice **Marie** au 079 236 48 06

N'hésitez pas à les contacter, elles se réjouissent de votre appel et répondront volontiers à vos questions.



Vous aimez chanter ?
Vous voulez vivre cet événement de
l'intérieur ?

Rejoignez-nous !!!

A bientôt !



Fermeture de fin d'année de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du

mardi 24 décembre 2013 inclus au lundi 6 janvier 2014.

Merci de votre compréhension.

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes, et adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour une année 2014 pleine d'humanité, de joie et de bonheur !

Le Conseil communal saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent de leurs compétences et de leur temps pour la commune, au travers de mandats au sein des différentes commissions notamment. Merci pour la qualité de leur engagement et leur excellente collaboration.

